This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

276
.5
L27
1859
UC-NRLF
$B 85 285
C 75584
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bd. Oct., 1861.

DUPLICATE
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

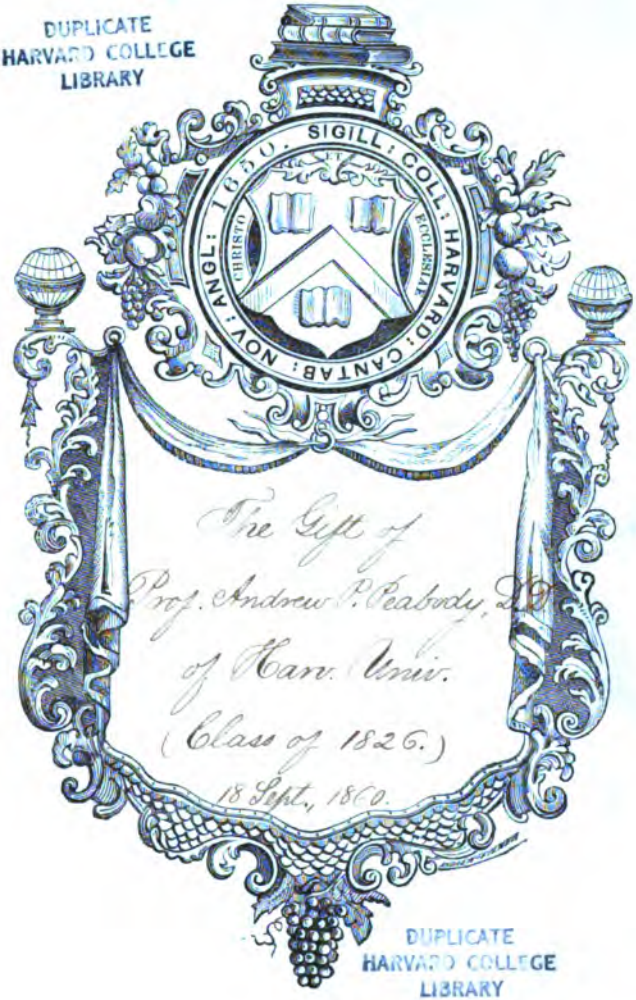

The Gift of
Prof. Andrew P. Peabody, LL.D.
of Harv. Univ.
(Class of 1826.)
18 Sept., 1860.

DUPLICATE
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

L'EMPEREUR

NAPOLÉON III

ET

L'ITALIE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.

1859

Digitized by Google

Digitized by Google

d.4 c

L'EMPEREUR

NAPOLÉON III

ET

L'ITALIE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS, RUE JACOB, 56

1859

Tous droits réservés.

Digitized by Google

1860, Sept. 18
Gift of
Prof. Andrew P. Peabody, D.D.
of Harv. Univ.
(Class of 1826.)

Digitized by Google

DC 276
.5
L27
1859

L'EMPEREUR NAPOLÉON III ET L'ITALIE

I

En présence des vives préoc cupations de l'esprit public, tout le monde pensera avec nous que la question d'Italie est de celles qu'il est aussi impossible d'endormir que d'étouffer. Le parti le plus sage est donc de l'étudier, de la mûrir, de l'apaiser par un examen impartial et sympathique, au lieu de l'irriter par le dédain, ou de l'obscurcir par le silence. C'est cet examen que nous venons faire, avec le désir sincère d'être utile à une cause qui embrasse les plus grands intérêts politiques et religieux de l'Europe.

L'Italie représente dans l'histoire quelque chose de plus grand encore que la nationalité, elle représente la civilisation. C'est sur cette terre d'élite que sont nés les principes im-

Digitized by Google

M335967

mortels et les glorieux exemples qui ont formé des hommes et des peuples. L'Italie est plus qu'une sœur pour les autres nations, c'est une mère. Son génie, sa puissance, ses institutions, ses conquêtes, ses chefs-d'œuvre, et, plus tard, ses malheurs, ses ruines, ses troubles; tout enfin, dans l'ère ancienne comme dans les temps nouveaux, ses consuls, ses tribuns, ses historiens, ses empereurs, ses martyrs et ses papes, ont contribué à lui donner un caractère générateur en quelque sorte. Dans la politique, dans la guerre, dans la législation civile et pénale, dans les arts, dans l'éloquence, dans la poésie, comme dans la religion, elle a été la patrie commune de tous les États civilisés. On peut donc dire que son influence sur le monde n'a jamais cessé. Après l'avoir subjugué, elle l'a éclairé; quand sa domination matérielle est tombée, sa domination morale a commencé. Voilà ce que dit l'histoire. L'oubli de l'Europe serait de l'ingratitude; l'oubli de l'Italie serait de l'abnégation. Pouvons-nous demander ce sacrifice à ceux qui n'ont conservé de leur grandeur passée que l'orgueil de l'avoir justifiée et l'espérance d'en retrouver un jour quelques débris? Et si nous le demandions à l'Italie, ne serait-elle pas en droit de nous répondre par cette pensée de Tacite dans la *Vie d'Agricola :* « Nous aurions perdu la mémoire même avec

Digitized by Google

la parole, s'il était en notre pouvoir d'oublier comme de nous taire (1). »

II

Il y a deux éléments bien distincts dans la question d'Italie :

L'élément révolutionnaire, qui correspond à des théories subversives et à des passions violentes, également incompatibles avec l'ordre européen, les lois de la civilisation, l'intérêt religieux et l'indépendance politique de la papauté;

L'élément national, qui a son origine dans l'histoire et les traditions de l'Italie, et qui répond à ce qu'il y a de plus impérieux et de plus légitime dans les aspirations des peuples de la Péninsule et dans les conditions mêmes de la durée et de la consolidation des gouvernements.

La révolution ne serait aujourd'hui qu'un parti impuissant et destructeur en Italie. Isolée en Europe, où l'esprit d'ordre domine heureusement partout; isolée même en Italie, où elle soulèverait contre elle les intérêts conservateurs et religieux, elle ne trouverait d'appui nulle part; elle serait réduite à ses propres ressour-

(1) Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere.

Digitized by Google

ces. Condamnée par l'opinion, vaincue par la force, sa tentative ne serait qu'une aventure; elle reculerait, elle succomberait, elle ensanglanterait encore le sol italien et ne rendrait que plus douloureuse la situation de ce noble pays.

L'élément national représente ce qu'il y a de plus vital en Italie ; il répond aux espérances communes des peuples et des gouvernements de la Péninsule. Loin de menacer les trônes, il les rehausse ; il ouvre devant la papauté un rôle important et glorieux qui a séduit un moment le noble cœur de Pie IX, et qui, en 1847, a même rapproché dans un sentiment commun de patriotisme le roi de Sardaigne et le roi de Naples. De plus, l'élément national trouve en Europe des sympathies certaines, car il se rattache aux principes de justice qui sont désormais le but de la politique de tous les gouvernements ; il y trouve l'appui moral de l'alliance anglo-française formée entre deux grands États, précisément dans le but de prévenir les complications européennes, de régler les différends entre les peuples et de soutenir partout la cause du droit des gens et de la civilisation.

L'Angleterre, en effet, ne peut pas abandonner l'Italie; car c'est elle, son gouvernement, ses hommes d'État, sa tribune, ses jour-

Digitized by Google

naux, qui l'ont constamment encouragée et soutenue même avant 1848. On se rappelle le changement qui s'était accompli dans la politique du dernier règne, par suite des mariages espagnols. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait commis la faute de sacrifier l'alliance anglo-française à un intérêt de famille. Son isolement en Europe en avait été la conséquence, et, comme l'a déclaré M. Thiers dans une discussion mémorable : « Il s'était trouvé à l'instant même dépendant de l'Autriche et obligé de suivre son inspiration en Italie et en Suisse. » A ce moment que fit l'Angleterre? Elle prit le rôle qui appartenait à la France; elle le prit même en l'exagérant.

Lord Minto remplit la mission dont il avait été chargé par lord Palmerston avec une ardeur qui dépassa le but, en excitant des impatiences et des illusions là où il fallait surtout inspirer la modération et soutenir la fermeté. La promesse de ce protectorat du cabinet de Londres, apportée à la Péninsule au moment où le cabinet des Tuileries semblait abdiquer celui que lui donnaient l'histoire et la géographie, devait nécessairement ébranler notre influence de l'autre côté des Alpes; mais elle devait aussi maintenir l'élan national qui s'était manifesté depuis l'avénement de Pie IX, et qui fut compromis si vite par l'esprit révolutionnaire. L'Italie ne

Digitized by Google

croyait plus à la France, et c'est vers l'Angleterre qu'elle reportait toute sa confiance.

Il faut reconnaître que cette confiance n'a pas été trompée. L'Angleterre, puissance maritime, ne pouvait prendre part à une lutte continentale entre le Piémont et l'Autriche; mais, lorsque la révolution du 24 février eut fait prévaloir en France une politique qui devait être supposée favorable à l'indépendance italienne, l'Angleterre n'hésita pas à se prononcer contre la domination autrichienne. Toute la politique anglaise sur ce point se trouve résumée dans un document d'une haute importance. Le 29 octobre 1848, lord Palmerston adressait à lord Ponsonby, ambassadeur de la reine de la Grande-Bretagne à Vienne, une dépêche dans laquelle il déclare « qu'il n'y a aucune chance pour l'Autriche « de pouvoir conserver d'une manière utile et « permanente la haute Italie, dont tous les « habitants sont profondément imbus d'une « haine invincible contre l'armée autrichienne.» — Il ajoute « qu'il serait certainement plus « sage de la part du gouvernement autrichien, « plus utile à la force réelle et propre de cet « empire, d'affranchir les populations de sa « domination, qu'elles considéraient toujours « comme un joug. »

Lord Palmerston pense que ce joug ne peut

Digitized by Google

être maintenu que par un grand déploiement de force, au prix de dépenses considérables, et il prévoit qu'un secours étranger doit être imploré et accordé. Qu'arriverait-il dans ce cas ? Ici le cabinet de Londres ne laisse au cabinet de Vienne aucune illusion sur le sentiment de l'Europe et sur la conduite de l'Angleterre. Nous citons textuellement la dépêche :

« Lors même que la guerre deviendrait « européenne par la participation d'autres puis- « sances qui s'y trouveraient entraînées, encore « n'y a-t-il pas de motifs de croire que le ré- « sultat final laisse l'Autriche en possession « d'aucun territoire au delà des Alpes. Mais « l'Autriche devrait considérer, en outre, que, « toutes disposées que pourraient être les puis- « sances ses alliées et ses amies de lui porter « secours si elle était menacée dans son existence « propre et légitime, en Allemagne, il existe au « sujet de ses prétentions à imposer son joug « aux Italiens un sentiment si universel de leur « injustice que ce sentiment pourrait bien avoir « pour effet de la laisser avec bien peu d'aide « dans le cas d'une guerre comme celle dont je « viens de parler. »

Est-ce clair? Est-il possible, nous le demandons, de désintéresser plus nettement l'Angleterre et d'isoler plus complétement l'Autriche,

Digitized by Google

en élevant entre elle et l'Europe le *sentiment universel de l'injustice* de ses prétentions ?

Lord Palmerston n'admet même pas qu'en cas de guerre l'Autriche puisse compter sur l'Allemagne. « Le gouvernement autrichien, « dit-il, est-il bien certain que même la sym- « pathie de l'Allemagne le suivrait dans ses ef- « forts pour appesantir encore son joug sur la « nation italienne ? » Ce doute n'est pas exprimé légèrement, et l'éminent homme d'État le motive immédiatement par une raison si politique, si évidente et si juste, qu'elle peut être considérée comme décisive. Cette raison est celle-ci : « Le « principe des nationalités, aujourd'hui le cri « de ralliement de toute l'Allemagne, ne vien- « drait-il pas protester hautement contre l'Au- « triche dans une pareille lutte ? »

L'Angleterre avait mis ses actes d'accord avec ses paroles. Sa diplomatie si puissante avait soutenu l'Italie dans ses prétentions, comme elle l'avait encouragée dans son élan. Il y eut peut-être une heure de fortune pour la nationalité italienne : c'est cette heure trop rapide où les Piémontais, vainqueurs sur l'Adige, s'étaient rendus maîtres de la presque totalité de la Lombardie ; où l'Autriche, effrayée du soulèvement général qui l'obligeait à reculer, inquiète de ses revers, ne voulant pas jouer jusqu'au bout cette partie terrible avec le désespoir et l'hé-

Digitized by Google

roïsme d'un peuple, craignant d'un autre côté la révolution en Allemagne, offrit le sacrifice de l'acte final du congrès de Vienne comme le prix de la victoire et une concession au rétablissement de la paix. L'Autriche proposait l'indépendance pour la Lombardie, et un gouvernement séparé pour la Vénétie, sous la seule réserve de sa suzeraineté. Ces propositions furent portées directement à Londres ; elles furent seulement connues en France. A Londres on croyait alors que l'Italie pouvait obtenir de meilleures conditions, et le cabinet anglais n'usa pas de sa grande et légitime autorité pour empêcher le refus qui de Milan fut fait à ces ouvertures.

Le découragement de l'Autriche n'avait pas duré longtemps. Au mois de mai 1848, elle était disposée à traiter sur les bases qui viennent d'être indiquées ; à la fin de juillet, le Piémont était épuisé déjà dans cette lutte inégale, où il n'y avait d'inépuisable que son courage. Il fit appel alors à l'intervention de la France ; le gouvernement du général Cavaignac répondit par une offre de médiation, à laquelle devait aussi s'associer l'Angleterre.

L'Angleterre et la France, complétement unies dans la même pensée, prirent pour point de départ des nouvelles négociations les bases qui avaient été rejetées à Milan ; mais l'Autriche, victorieuse, déclara nettement qu'elle n'était

Digitized by Google

plus disposée à admettre ce qu'elle avait été réduite à proposer. Cependant il avait été décidé qu'un congrès aurait lieu à Bruxelles, où la France devait être représentée par M. de Tocqueville, et l'Angleterre par sir Henry Ellis. On sait ce qui arriva : le congrès de Bruxelles ne fut qu'un projet; la médiation anglo-française ne put réussir même à se constituer; la voix du canon se fit entendre, au lieu de celle de la diplomatie. C'était le canon de Novarre. Charles-Albert, impatient des ajournements, irrité des difficultés, confiant en sa cause, avait tout engagé dans cette glorieuse témérité. L'Italie succombait au moins noblement, et le souverain chevaleresque qui avait rêvé son affranchissement se retirait vaincu et non humilié, laissant sa couronne et sa cause à son fils, qui montait au trône par ce champ de bataille, après avoir reçu seize balles dans sa capote.

Depuis cette époque, la nationalité italienne n'a vécu que dans le patriotisme et la politique du Piémont, soutenus par l'appui moral de l'alliance anglo-française. Le drapeau de Novarre s'est relevé en Crimée, où l'armée sarde a eu sa part dans les luttes, les épreuves et les victoires des armées de la France et de l'Angleterre. Enfin, au congrès de Paris, les plénipotentiaires du roi de Sardaigne sont venus s'asseoir à côté de ceux des premières puissances de l'Europe,

Digitized by Google

et concourir avec elles au règlement des plus grands intérêts du monde.

Ce rang que la Sardaigne, vaincue à Novarre en 1849, a su conquérir, en 1856, au milieu des grandes puissances, elle le doit à elle-même, sans aucun doute ; mais elle le doit aussi à l'appui moral et direct de l'alliance anglo-française ; elle le doit surtout, personne ne le niera dans les régions diplomatiques, à la tendance persévérante et marquée de l'Angleterre à agrandir et à constituer son importance.

La politique anglaise n'a donc pas varié depuis 1847 à l'égard de l'Italie ; elle nous a devancés même : tandis que la diplomatie du roi Louis-Philippe soutenait la pensée autrichienne, la diplomatie de la reine Victoria encourageait la pensée italienne. L'influence de l'Angleterre ne s'est pas désintéressée un seul jour, pendant ces onze années, dans les affaires de la Péninsule ; on la retrouve dans les premiers élans de nationalité qui accueillirent l'avénement de Pie IX, comme dans les efforts d'indépendance qui plus tard se concentrèrent sous le drapeau de la Sardaigne ; on voit sa main dans les prétentions inspirées par la victoire, comme dans les négociations qui suivirent les défaites. Enfin, lorsqu'au congrès de Paris le comte Walewski crut devoir appeler sur l'état intérieur de l'Italie la sollicitude et l'attention des plénipotentiaires

Digitized by Google

réunis pour régler les conditions de la paix, lord Clarendon, avec l'autorité particulière de son rang et de sa haute expérience, appuya énergiquement les vœux du ministre de l'empereur des Français.

Il est vrai que depuis cette époque la direction de la politique anglaise a changé de mains; mais l'esprit anglais n'est pas changé: l'Angleterre est une nation libérale, et sa grande aristocratie ne s'est maintenue à travers toutes les crises de nos transformations sociales que parce qu'elle a toujours marché à la tête de la civilisation et du progrès. Il n'y a pas un homme d'État, pas un ministre, pas un parlement dans la Grande-Bretagne, qui pût soutenir en Italie une autre cause que celle dont le gouvernement de la reine a été depuis onze ans l'appui résolu. Cette cause répond à tout ce que l'Angleterre respecte, à tout ce qu'elle a la mission de propager dans le monde; elle ne saurait y faillir sans démentir son histoire et sa nature.

En résumé, la question d'Italie, pour le gouvernement anglais comme pour le gouvernement français, ne saurait être qu'un intérêt national. C'est une question italienne; elle ne pourrait être autre chose. Elle ne pourrait devenir française sans cesser d'être européenne; mais, en restant avec son caractère propre, elle

Digitized by Google

est assurée de trouver en Angleterre les sympathies d'une nation libérale et d'un gouvernement éclairé. Pour l'Angleterre, elle répond à des principes vrais auxquels elle est liée par une de ces alliances qui ont leur base dans les mœurs d'un peuple et leur sanction dans sa conscience.

III

Nous avons montré la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Italie : quel est maintenant l'intérêt de l'Allemagne dans cette question? Il est inutile de parler de l'Autriche, intéressée à maintenir un état de choses favorable à sa domination. Reste l'Allemagne proprement dite.

Le pape Pie IX, s'adressant à l'empereur d'Autriche au moment où il soutenait contre les Lombards-Vénitiens une lutte doublement douloureuse pour le patriotisme du prince italien et pour le cœur du pontife, définissait en ces termes les devoirs et la mission de l'Allemagne :

« Nous avons la confiance que la nation alle-
« mande, si généreusement fière de sa propre
« nationalité, ne mettra pas son honneur dans
« des tentatives sanglantes contre la nation ita-
« lienne, mais qu'elle le croira plutôt intéressé
« à reconnaître noblement celle-ci pour sœur,

Digitized by Google

« toutes les deux nos filles, toutes les deux si « chères à notre cœur, consentant à habiter « chacune son territoire naturel, où elles vi- « vront une vie honorable et bénie du Sei- « gneur. »

Ainsi parlaient la grande âme et la haute raison de Pie IX. L'esprit de concorde, qui inspirait cet appel du pontife, l'élevait à une vue politique digne d'un homme d'État. L'empereur Napoléon Ier, dans un de ces coups d'œil qu'il jetait parfois sur le monde du haut de son rocher, avait généralisé cette pensée en l'appliquant à toutes les nations : « Une de mes « plus grandes pensées, disait-il, avait été l'ag- « glomération, la concentration des mêmes « peuples géographiques, qu'ont dissous, mor- « celés la révolution et la politique. Ainsi l'on « compte en Europe, bien qu'épars, plus de 30 « millions de Français, 15 millions d'Espagnols, « 15 millions d'Italiens, 30 millions d'Allemands. « J'aurais voulu faire de chacun de ces peu- « ples un seul et même corps de nation. C'est « avec un tel cortége qu'il eût été beau de s'a- « vancer dans la postérité et la bénédiction des « siècles. Je me sentais digne de cette gloire. »

Quelle nation est plus intéressée que l'Allemagne au respect des nationalités ? Elle est justement jalouse de la sienne. Depuis 1815, elle tend de plus en plus à reconstituer son unité,

Digitized by Google

et nous voyons avec quelle ardeur elle réclame au Danemark les duchés de Holstein et de Sleswig. Eh bien! la nationalité allemande porte en elle une cause d'affaiblissement, une altération de son droit et de son principe : c'est l'élément qui lui est étranger, qui la dénature, en attachant au grand corps germanique un lambeau de la nationalité italienne.

Aussi l'un des hommes d'État les plus éminents du Piémont, le marquis d'Azeglio, était-il fondé naguère quand il formulait ce reproche : « L'Allemagne s'escrime pour obtenir son indépendance et se constituer en nationalité, et en même temps elle se jette sur l'Italie pour lui disputer les droits qu'elle réclame pour elle-même. »

Il y aurait là, en effet, une inconséquence contre laquelle s'élèvent tout à la fois le bon sens et le patriotisme de l'Allemagne. En 1848 et 1849, l'opinion publique ne s'y était pas trompée de l'autre côté du Rhin, et l'immense majorité des Allemands formait des vœux pour le triomphe de la cause italienne; seulement le caractère républicain de la révolution de 1848 effrayait justement la Diète de Francfort, et rendait surtout très-circonspecte la droite de cette assemblée dans sa sympathie pour la nationalité italienne. La confédération germanique se crut menacée dans son indépendance; enfin

Digitized by Google

des officiers allemands affirmaient que la ligne du Mincio était, au point de vue stratégique, nécessaire à l'Allemagne, et ils avaient accrédité cette opinion qu'en tous cas l'Autriche devait conserver, comme un abri nécessaire, le pays compris entre cette rivière et l'Adriatique.

La Prusse avait accepté ce point de départ pour proposer à la Diète une espèce de transaction qui témoignait au moins de sa sympathie pour la cause italienne, en même temps que de sa sollicitude pour les intérêts allemands. D'après ce projet, qui eut pour rapporteur M. de Radowitz, l'Autriche devait garder la ligne du Mincio comme point stratégique; mais le pays qui restait dans les limites de l'empire autrichien devait faire partie d'une confédération italienne. Ce projet fut rejeté par la Diète, où dominait l'influence de Vienne. En Allemagne comme en Italie, comme partout, l'esprit révolutionnaire a emporté le mouvement national qui avait précédé ou suivi l'élan de 1848. La Diète de Francfort n'a rien produit. La Confédération germanique n'a obtenu aucune des garanties d'unité et de liberté d'action qu'elle poursuivait ; soumise à l'influence de deux grandes puissanees, elle n'a d'espoir peut-être que dans leur rivalité nécessaire. L'une et l'autre de ces deux puissances sont condamnées de leur côté à cet antagonisme, qui est la condition

Digitized by Google

même de leur importance. La Prusse, qui tend à devenir la tête du corps germanique, a un immense intérêt à contenir l'Autriche. En devenant son alliée elle se ferait la complice de son propre abaissement, et elle désavouerait ainsi l'œuvre du grand Frédéric.

En résumé, la question italienne, réduite à un intérêt national, dégagée de l'élément révolutionnaire, contenue et modérée dans ses prétentions par le protectorat moral de l'Europe, ne saurait avoir rien de menaçant pour l'Allemagne. Bien loin de là, sa solution, si elle était possible, serait une force nouvelle pour la nationalité allemande, et une garantie de sécurité et d'équilibre pour tous les États qui la composent.

IV

Après avoir démontré que l'Angleterre était moralement engagée et l'Allemagne politiquement intéressée à une solution nationale de la question d'Italie, nous devons examiner comment cette question devrait se caractériser par rapport à la France.

Que veut la France? Veut-elle, comme sous la république et sous le premier empire, reconstituer l'Europe pour s'imposer à elle, changer les frontières, déplacer les nationalités, déposer les

Digitized by Google

rois, fonder des dynasties? Ou bien veut-elle simplement consolider, affermir l'ordre européen actuel, en appliquant sa puissance à résoudre les difficultés qui peuvent le menacer et le compromettre?

Nous croyons que la question est ainsi nettement posée.

Le premier Empire, comme la Révolution, avait un but général devant lequel les intérêts de nationalité n'étaient que secondaires. L'Europe était liguée contre les principes qui venaient de triompher en France, et sous l'influence desquels allait s'accomplir une immense transformation. Nous étions condamnés, pour longtemps peut-être, à lutter seuls contre tous, dans un double intérêt de conservation territoriale et politique et d'expansion morale au profit des autres peuples. Nous devions donc nous créer partout, sur le Rhin, sur l'Escaut, sur les Pyrénées, sur les Alpes, des forteresses ou des avant-postes afin de soutenir, selon les circonstances, notre politique tour à tour offensive ou défensive. Quand l'empereur Napoléon Ier se faisait couronner roi d'Italie et proclamer protecteur de la Confédération germanique, il voulait plutôt protéger qu'agrandir le territoire français, assez grand dans ses limites naturelles pour n'en point sortir. Il constituait ainsi l'indépendance, en même temps que l'in-

Digitized by Google

fluence de la France nouvelle, et ses aigles victorieuses apportaient au dehors, non la servitude, mais la civilisation.

En ce qui concerne l'Italie particulièrement, l'empereur a expliqué les motifs de sa domination sur ce pays dans un de ses mémorables entretiens de Sainte-Hélène : « Quant aux Italiens, disait-il, l'agglomération était déjà fort avancée ; il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principe et de législation, celle de penser et de sentir, ce ciment assuré, infaillible, des agglomérations humaines. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome, n'avaient été que temporaires dans ma pensée, et n'avaient d'autre but que de surveiller, de garantir et avancer l'éducation nationale des Italiens. » Et que l'on ne dise pas que cette pensée si généreuse était, dans la conscience du glorieux proscrit, l'excuse de sa domination perdue ; elle était bien véritablement l'inspiration de son génie politique, et ce qui le prouve c'est la réponse officielle qu'il fit, en 1808, à M. Melzi, qui conduisait la députation chargée de lui apporter la couronne d'Italie.

Cette réponse est un trait de lumière dans cette question historique, la voici : « J'ai toujours eu l'intention de créer libre et indépendante la nationalité italienne ; j'accepte la cou-

Digitized by Google

ronne, je la garderai, mais seulement le temps que mes intérêts l'exigeront. »

Les campagnes de la Révolution, les conquêtes de l'Empire étaient donc un moyen violent, une ressource extrême de lutte et de propagande, mais elles n'étaient pas un système. L'empereur ne faisait l'Allemagne et l'Italie françaises que pour les préparer un jour à être allemandes et italiennes. La mauvaise fortune l'a surpris avant que ce but d'équilibre européen ait pu s'accomplir; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, pour le rejeter de l'autre côté du Rhin et des Alpes, il a fallu exciter contre lui le sentiment national, qu'il comprenait et qui entrait dans son vaste plan comme un élément de la pacification générale. C'est en promettant leur indépendance à l'Italie et à l'Allemagne que la coalition a pu les rallier à son drapeau.

Aujourd'hui la situation de la France par rapport à l'Europe est toute différente. La Révolution française a fait son œuvre dans les institutions, dans les lois et dans les mœurs, et son influence s'est fait sentir au delà de nos frontières. L'empire, rétabli après plus de trente années de luttes, a conquis l'alliance de quelques-unes des plus vieilles monarchies, l'amitié des autres, l'estime de toutes. Il n'y a donc plus à craindre que notre génération voie recom-

Digitized by Google

mencer des guerres comme celles qui ont coûté tant de sang et donné tant de gloire à nos pères.

Si la France, qui veut la paix, était forcée de faire la guerre, l'Europe devrait en être émue sans doute, mais elle ne devrait pas en être inquiète : ce n'est pas son indépendance qui serait en cause. La guerre, qui heureusement n'est pas probable, n'aurait d'autre but, le jour où elle serait nécessaire, que de prévenir les révolutions par des satisfactions légitimes données aux besoins des peuples, et par la protection et la garantie des principes reconnus et des droits authentiques de leur nationalité.

L'empereur Napoléon Ier s'est cru obligé de conquérir les nationalités pour les affranchir ; si jamais son successeur avait à les défendre, ce serait pour les affranchir sans les conquérir. Aussi pourrions-nous dire à l'Italie ce que M. Thiers lui disait, le 29 janvier 1848, du haut de la tribune, avec autant de raison que d'éloquence : « Lorsque, il y a cinquante ans, nous avons voulu posséder l'Italie, c'était un tort, mais un tort excusable, parce que la posséder c'était la sauver, et l'immense empire qui s'étendait de Rome à Hambourg ne fut qu'une grande représaille de la célèbre convention de Pilnitz. Ces temps ne sont plus ; il faut que

Digitized by Google

l'Italie sache que la France lui souhaite d'être indépendante, libre et heureuse. »

V

Il y a en France et en Europe des hommes de très-bonne foi qui se demandent s'il y a véritablement une question italienne. Il est vrai que cette question n'a été posée dans ces derniers temps ni par la guerre civile, ni par la guerre étrangère. Faut-il en conclure qu'elle n'existe pas? Telle n'est point notre opinion.

La question italienne est posée par les inquiétudes qu'elle cause à l'Europe, par le malaise qu'elle y entretient et par la situation fausse où tous les gouvernements de la Péninsule sont plus ou moins engagés sous l'empire de causes tout à la fois communes et diverses.

Analysons rapidement ces causes, afin que l'opinion de l'Europe soit mise à même de juger s'il est possible de maintenir l'état actuel des choses en Italie, et s'il n'est pas plus sage, plus politique, d'y prévenir de profondes perturbations que de se laisser devancer par les événements.

Digitized by Google

VI

A Rome, le Pape est sous la garde respectueuse et dévouée des armes de la France. Cette occupation militaire est un fait anormal et nécessaire tout à la fois. Si elle cessait aujourd'hui, nous verrions entrer demain, à notre place, l'Autriche ou la révolution.

Les nobles qualités et les généreuses intentions de Pie IX semblaient le réserver à un rôle exceptionnel dans l'histoire de la papauté. Le patriotisme italien s'unit en lui à toutes les vertus chrétiennes : il était digne de régénérer l'Italie. Ce fut la première inspiration de son avénement : la grandeur de Rome parut revivre un instant sous la figure de ce pape; Turin, Naples, Venise, Parme et Milan tressaillirent d'un esprit nouveau au signal de nationalité donné par la cloche du dôme de Saint-Pierre. Malheureusement survint la révolution, qui entraîna les peuples, fit reculer les princes, et remplit de déceptions l'âme de Pie IX, en ne lui laissant d'autre refuge que l'exil et d'autre salut que l'épée de la France.

Ce n'est pas la faute de Pie IX si l'autorité temporelle qu'il voulait réformer s'est retrouvée dans ses mains telle qu'il l'avait reçue de son prédécesseur. Convaincu de la nécessité de

Digitized by Google

cette réforme, il a eu sans doute le regret d'y avoir échoué; mais il n'aura jamais un remords devant Dieu pour l'avoir tentée. Aujourd'hui il porte avec une résignation toute chrétienne le poids d'une situation qu'il a vainement cherché à rendre meilleure et dont sa parfaite bonté aurait corrigé les abus s'ils pouvaient l'être.

Cette situation place le pape en présence de trois difficultés très-réelles, et qui, nous le déclarons, mettent sérieusement en danger, selon nous, le pouvoir politique de la papauté, pouvoir nécessaire à son indépendance et à la grandeur de sa mission religieuse.

La première de ces difficultés se trouve dans le régime administratif des États romains, qui n'est autre chose que l'autorité catholique appliquée aux intérêts de l'ordre temporel. Les lois de l'Église ne comportent pas la discussion et ne méritent que le respect; elles doivent être considérées comme une émanation de la divine sagesse; mais la société civile réclame sa législation comme la société religieuse exige et conserve la sienne. Le droit canon, inflexible comme le dogme, immobile au milieu du mouvement des siècles, est essentiellement distinct du droit légal, variable comme les besoins et les intérêts de la société; il a pu s'adapter aux premiers temps de la civilisation chrétienne, lorsque Charlemagne transportait dans

Digitized by Google

ses Capitulaires les règles et les préceptes de la théocratie; mais le droit canon ne saurait suffire à la protection et au développement de la société moderne.

Il y a cependant un point essentiel qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on s'occupe du gouvernement pontifical : c'est la nécessité de respecter son double caractère et de concilier le régime de l'Église et le régime de la nation romaine, qui s'exercent par la même main. Il faut les concilier sans les confondre. Là est le problème; problème difficile, nous en convenons, mais de la solution duquel dépend peut-être le salut du pouvoir temporel de la papauté.

En effet, des abus réels, indépendants des hommes, inhérents à la nature des choses, naissent de cette confusion. Ces abus excitent au sein de la population romaine un esprit qui la rendrait facilement injuste et défiante, et qui n'est contenu que par la présence de nos soldats. Nous devenons, nous, responsables de ce que nous protégeons, et notre occupation elle-même, en se prolongeant dans de pareilles conditions, s'userait et compromettrait le nom et l'influence de la France.

Ainsi, au point de vue politique, le caractère absolument clérical du gouvernement des États romains est un contre-sens, une cause active de

Digitized by Google

mécontentement, et par conséquent un élément de faiblesse pour le pape lui-même et un danger permanent de révolution.

La seconde difficulté pour le pape est celle qui résulte de la question nationale. A ce point de vue, sa situation n'est ni plus nette ni moins périlleuse. L'irritation dans les États romains tient moins encore à l'absence de garanties légales et à l'administration cléricale qu'à l'antagonisme établi nécessairement entre la mission du chef de l'Église et celle du pape, prince italien. La cause de la révolution de 1848 a été, avant tout, l'explosion de l'idée nationale. C'est du Vatican que devaient venir tout à la fois l'encouragement et l'obstacle à l'établissement de la nationalité de l'Italie.

Le pape soutenait comme souverain la cause de l'indépendance ; comme chef de l'Église, il blâmait la guerre et refusait de rompre avec l'Autriche. Placé entre un double devoir, il en était réduit à sacrifier l'un à l'autre ; il sacrifiait nécessairement le devoir politique au devoir spirituel : condamnation, non de Pie IX, mais du système ; non de l'homme, mais de la situation, puisque la situation impose à l'homme cette redoutable alternative d'immoler le prince au pontife ou le pontife au prince.

Enfin une troisième difficulté, et celle-ci n'est pas la moins grave, est créée au pape par l'im-

Digitized by Google

possibilité absolue où il est de former, dans les conditions actuelles, une armée italienne. Toutes les tentatives faites dans ce but ont échoué.

Ainsi, en résumé, pour ce qui concerne Rome, trois difficultés considérables qui correspondent à trois nécessités urgentes, savoir :

1° Concilier le régime de l'Église avec un régime politique légal et régulier dans les États romains ;

2° Rendre le pape indépendant des questions de nationalité, de guerre, d'armement, de défense intérieure et extérieure ;

3° Constituer une armée indigène et substituer à notre occupation la protection d'une force italienne efficace et sérieuse.

Triple exigence à laquelle, sous peine de perturbation certaine et peut-être prochaine, il importe de satisfaire dans l'intérêt de l'Italie, de la religion et de tous les États catholiques.

VII

Le Piémont a beaucoup grandi en importance et en gloire ; il a conquis une place dans les affaires de l'Europe et un rôle dans les destinées de l'Italie. Mais, pour asseoir sa puissance encore toute nouvelle et pour garantir sa sécurité à l'intérieur et à l'extérieur, son gouvernement est tenu de donner satisfaction à

Digitized by Google

deux intérêts qui tous les deux souffrent : l'intérêt national et l'intérêt religieux.

L'*idée italienne* est depuis 1847 le mobile et la raison d'être de tous les actes de la politique piémontaise ; elle est la passion du roi Victor-Emmanuel comme elle est le drapeau du cabinet présidé par le comte Cavour. Or cette idée a produit tout ce que, dans les circonstances actuelles, il lui était donné de produire au point de vue des faits militaires, des préparatifs d'armement, des systèmes de défense, des manifestations politiques contre l'Autriche ; elle ne pourrait aller plus loin sous ce rapport sans rencontrer la guerre.

Cependant le Piémont ne peut rester, sans de grands périls, au point où il en est ; il ne peut pas avoir pris vainement la tête d'un mouvement italien pour reculer ensuite. Il faut absolument qu'il trouve le moyen de donner satisfaction aux espérances qu'il a excitées, sous peine de perdre toute influence en Italie et d'être dépassé lui-même par des passions que sa popularité actuelle contient.

L'intérêt religieux souffre en Piémont, avons-nous dit, comme l'intérêt national ; il est donc urgent, pour bien des raisons, que dans un pays catholique ne se prolonge pas plus longtemps une scission avec la cour de Rome, qui est un encouragement aux passions révolutionnaires,

Digitized by Google

une tristesse et un embarras pour les consciences, et un véritable danger pour le gouvernement.

Le clergé piémontais n'a pas de haine contre le gouvernement représentatif : en 1846 et 1847 il était presque tout entier dans le mouvement libéral que dirigaient le comte Balbo et l'abbé Gioberti. Son attitude a changé lorsque la loi sur le mariage civil et celle sur les fêtes ecclésiastiques ont opéré une scission avec Rome. Nous n'avons pas à discuter ces lois ; nous constatons seulement que tous les hommes éclairés du Piémont déplorent cet état de choses et en appellent le terme de tous leurs vœux. Nous avons trop de confiance dans la haute intelligence du premier ministre du roi de Sardaigne pour ne pas être convaincu que l'obstacle à cette réconciliation si désirable ne serait pas dans sa volonté. Ce qui le prouve, c'est sa déclaration dans la session dernière au sujet de l'incamération des biens du clergé, qu'il a repoussée énergiquement, en s'inspirant, a-t-il dit, de motifs de haute politique.

Mais il ne faut pas se faire illusion : cette réconciliation n'est pas facile. Il y a des engagements pris, des amours-propres excités, et l'on ne saurait sortir de cette impasse où l'on se débat que sous la protection de quelque grand acte qui serait un gage donné à l'interêt natio-

Digitized by Google

nal et un moyen de le réconcilier avec l'intérêt religieux.

Si, au lieu de cela, le *statu quo* se prolonge en Piémont, il aboutit fatalement, comme résultat politique, à la guerre, et, comme résultat religieux, au schisme.

Deux grands dangers, non pas seulement pour le Piémont, mais pour l'Italie tout entière et pour l'Europe, et sur lesquels la sagesse politique conseille de ne pas fermer les yeux.

VIII

Le *statu quo*, si difficile à maintenir à Rome et à Turin par les raisons que nous venons de donner, peut-il durer à Milan, à Naples, à Florence, à Parme et à Lucques ?

A Milan, l'empereur d'Autriche a envoyé celui des archiducs qui a le plus de sympathies pour l'Italie. Les bonnes intentions de l'archiduc Maximilien sont connues; il use de son pouvoir avec une modération que nous aimons à constater; mais la domination de l'Autriche en Italie en est-elle plus solide ? Les qualités d'un prince, le temps lui-même, n'y peuvent rien. Comme le disait lord Palmerston, en 1849, dans la dépêche que nous avons citée plus haut: « Il n'y a aucune chance pour l'Autriche de conser-

Digitized by Google

ver d'une manière utile et permanente la haute Italie. » Ainsi, de ce côté, insurrection assoupie, souvent vaincue, mais jamais découragée.

A Naples le gouvernement est isolé, non-seulement en Europe par la position qu'il s'est créée vis-à-vis de la France et de l'Angleterre, mais aussi en Italie par sa rupture avec le seul État qui y soit sérieusement organisé. Le roi de Naples, lui aussi, et plus qu'un autre peut-être, affaibli qu'il est par ce double isolement, doit compter avec une opinion nationale qui existe dans le midi comme au nord de la Péninsule. On a rappelé dernièrement un document d'un grand intérêt, et qui explique la résistance du roi de Naples à l'action diplomatique combinée de l'alliance anglo-française. Par l'article 3 de la convention du 29 avril 1815, les deux gouvernements d'Autriche et des Deux-Siciles s'étaient engagés à conclure un traité d'alliance ayant pour but « de consolider l'état de paix et de « tranquillité intérieure et extérieure des Deux-« Siciles et de l'Italie en général. » Ce traité, conclu au mois de juillet suivant, stipule, dans un article secret, « que S. M. le roi des Deux-« Siciles n'admettra pas de changements qui ne « pourraient pas se concilier soit avec les insti-« tutions monarchiques, soit avec les principes « adoptés par S. M. I. et R., pour le régime « intérieur de ses provinces italiennes. » Il est

Digitized by Google

impossible de rendre plus apparente la main de l'Autriche. Évidemment, sous l'empire d'une pareille stipulation, on peut dire qu'elle règne à Naples comme à Milan. Mais le roi Ferdinand, qui, en 1847, s'était affranchi de cette domination, se sentira-t-il toujours protégé par elle ? Il est permis de croire qu'il en sent l'humiliation comme l'embarras, et qu'il serait heureux de prêter la main à une organisation qui, sans porter atteinte aux prérogatives dont il est si jaloux, lui permettrait d'être enfin prince italien et de reconquérir les sympathies des hommes intelligents avec lesquels il ne peut sans doute faire un divorce aussi long que son règne.

A Florence le grand-duc Léopold a vu s'éclipser la brillante popularité qui l'entourait avant 1848, et dont il avait recueilli le témoignage dans la restauration toute spontanée de son trône. Entre lui et son peuple s'élèvent les baïonnettes de l'Autriche. La domination autrichienne pèse sur la Toscane comme sur Naples. Il y a aussi un contrat qui la consacre. Un traité d'alliance offensive et défensive entre l'empereur d'Autriche et le grand-duc de Toscane livre cette partie de l'Italie à la main puissante qui s'etend sur elle au nord comme au centre et au midi. Pour que cette situation cesse, pour que Florence redevienne italienne,

Digitized by Google

comme au temps des Médicis, et pour que ses princes retrouvent leur popularité, il faut à la Toscane, comme aux États romains, un gouvernement national et une armée italienne.

A Parme la grande-duchesse a résisté mieux qu'ailleurs à l'influence de l'Autriche, à laquelle elle n'a pas permis jusqu'à présent de tenir garnison dans ses États. C'est un bon exemple, et il est remarquable que cette inspiration de patriotisme vienne du cœur d'une femme. Mais la duchesse de Parme, comme tous les souverains de l'Italie centrale, est liée par les traités et par la politique; elle appartient à l'Autriche, et, jusqu'à ce que l'Italie revive, elle ne saurait se soustraire à ce joug.

Quant au duc de Modène, c'est le lieutenant avoué de l'Autriche; il a la franchise de cette situation. En 1847 il n'hésita pas à appeler les Autrichiens pour combattre, non la révolution qui n'avait pas encore levé la tête, mais le mouvement national dont Pie IX était le chef. « J'ai derrière le Pô, écrivait-il quelque temps auparavant, une réserve de 300,000 hommes. » Le 24 décembre 1847 il signait un traité d'alliance avec le cabinet de Vienne, et, par l'article 11 de ce traité, il concédait à l'empereur « le droit de faire entrer les troupes im-« périales sur le territoire de Modène, d'en faire « garnir les places fortes toutes les fois que le

Digitized by Google

« demanderaient l'intérêt de la commune dé-
« fense et les précautions militaires. » Cette alliance ne l'empêchait pas de quitter Modène le 21 mars 1848, après avoir institué une régence chargée d'accorder les réformes qui « se « raient jugées utiles et de donner au duché un « statut représentatif sur les bases de celui du « Piémont. » C'est ainsi qu'à Modène, comme dans tous les États de l'Italie où elle est établie, la domination autrichienne entretient l'élément révolutionnaire qui ne pourrait être dominé et anéanti que par l'élément national.

Tel est l'état actuel de la Péninsule : à Rome, antagonisme entre le gouvernement ecclésiastique et les intérêts de la société civile; isolement du Souverain, au milieu même des respects qui entourent le pontife; occupation française indéfinie; à Turin, excitation de la pensée nationale pouvant amener la guerre, et rupture avec Rome pouvant produire le schisme; à Milan, protestation universelle de la nationalité abattue mais toujours vivante, contre la souveraineté de l'Autriche; à Naples, à Parme, à Florence, à Modène, partout où l'Autriche gouverne par ses traités, par ses conseils, qui sont des ordres, et par ses garnisons, révolte du sentiment italien capable de dégénérer en révolution; en un mot une Italie où les plus grands souvenirs de l'histoire sont effacés et flétris par les plus grands

Digitized by Google

malheurs, où les intérêts les plus essentiels de la société, la religion, l'ordre, l'indépendance des peuples, l'autorité des princes, sont compromis ou perdus, et d'où s'élèvent, comme un reproche et comme un danger permanent pour l'Europe et sa civilisation, des souffrances auxquelles l'humanité et la politique ne sauraient rester indifférentes. Voilà le tableau qui se présente à nos regards de l'autre côté des Alpes. En le reproduisant ici dans sa douloureuse vérité nous n'accusons personne; nous voulons seulement que l'opinion puisse décider avec une complète connaissance des choses, non pas si une pareille situation est juste, mais si elle est possible.

IX

Au congrès de Paris, la France et l'Angleterre avaient été complétement d'accord pour penser qu'il était nécessaire de faire entendre de bons conseils à Naples et à Vienne. Ce vœu, qui n'avait trouvé que des sympathies au sein de la réunion des plénipotentiaires, est devenu le point de départ d'une négociation qui réclamait, comme première condition de son succès, le concours de l'Autriche. On s'est d'abord occupé de Rome. Le cabinet de Vienne et celui des Tuileries se sont communiqué leurs vues

Digitized by Google

sur ce grave sujet, et l'un et l'autre ont cherché à se mettre d'accord pour proposer au pape un plan de réformes dont l'urgence et la nécessité n'étaient contestées par personne.

Le gouvernement de l'Empereur voulut poser nettement ses principes dans ce plan, qui peut se résumer ainsi :

Sécularisation du pouvoir administratif par la formation d'un conseil d'État composé de laïques et chargé d'examiner et de discuter les lois ;

Représentation de tous les intérêts du pays dans une Consulte élue directement par les conseils provinciaux, ou tout au moins choisie par le pape sur une liste de candidats présentée par ces conseils, et appelée à délibérer sur toutes les lois et à voter le budget ;

Contrôle efficace des dépenses locales par des conseils provinciaux recevant leur délégation des conseils municipaux, qui eux-mêmes sont nommés par les électeurs, conformément à l'édit du 24 novembre 1850 ;

Réforme judiciaire par la promulgation d'un code de lois civiles calqué sur le code Napoléon, ou le code lombardo-vénitien, ou celui de Naples ;

Perception régulière des revenus publics par l'organisation du recouvrement de l'impôt telle qu'elle existe en France ;

Digitized by Google

Enfin réconciliation de toutes les classes et de toutes les opinions par l'emploi éclairé et paternel de la clémence envers tous ceux qui voudraient faire une soumission respectueuse au Souverain Pontife.

Telles étaient les bases du projet envoyé de Paris à Vienne au mois de juin 1857. Le gouvernement autrichien les modifia profondément, et soumit à son tour un contre-projet où toutes les garanties de contrôle proposées par la France avaient à peu près disparu.

Dans ces conditions la France pensa avec raison qu'il valait mieux ne rien faire que de s'unir à l'Autriche pour frapper dans le vide et tromper l'attente des populations par des simulacres de réforme quand leurs intérêts les plus essentiels réclament de sérieuses améliorations.

En refusant son concours à des réformes sérieuses, après en avoir admis le principe, de bonne foi, nous en sommes convaincu, l'Autriche a obéi à un sentiment politique que nous ne saurions blâmer, mais que nous devons constater. Ne pouvant faire des réformes dans ses provinces italiennes, elle ne peut en laisser faire dans les autres parties de l'Italie. Elle l'avait bien compris en 1815, lorsqu'elle interdisait au roi de Naples, par l'article secret du traité que nous avons cité déjà, d'admettre « des changements qui ne pourraient pas se

Digitized by Google

concilier avec les principes adoptés par elle pour le régime intérieur de ses provinces italiennes. » Avec une sûreté de coup d'œil qui appartenait à M. de Metternich, cet homme d'État posait ainsi le principe de la situation qui s'est produite depuis et qui ne peut laisser désormais aucune illusion.

Demander à l'Autriche d'appliquer à la Lombardie un régime plus doux et plus libéral serait lui proposer un suicide. Évidemment sa domination ne peut se maintenir dans la haute Italie que par la force : toute liberté qu'elle donnerait à ce pays conquis serait une arme dont il se servirait pour s'affranchir. Mais ce n'est pas tout, comme l'a si bien compris M. de Metternich en 1815 : que les États romains, que Naples, que la Toscane soient placés dans des conditions administratives meilleures, et le premier effet de ce changement sera nécessairement de créer entre ces États et la Lombardie un lien dont l'Autriche ressentira immédiatement les étreintes.

Ainsi l'Autriche serait menacée en Italie, non-seulement par les réformes qu'elle ferait dans ses provinces, mais aussi par celles qui se feraient dans ces États indépendants. Elle est condamnée à opposer une résistance inflexible à toute innovation : l'immobilité est la condition absolue de sa puissance. Son concours est

Digitized by Google

donc impossible à obtenir, et sans elle rien ne se fera à Rome, à Naples, dans les duchés, partout où l'on redoute sa puissance, où l'on suit son impulsion. Il faut donc aboutir à cette triste conclusion, que les vœux du congrès de Paris pour l'amélioration du gouvernement de la Péninsule sont des vœux stériles, et que les négociations dont la France a pris l'initiative, à la suite du congrès, sont impuissantes. Au moins ces négociations sans résultat témoigneront-elles du désir sincère dont le gouvernement de l'Empereur était animé pour porter remède à une situation préjudiciable au repos de l'Europe et aux intérêts de la civilisation.

X

Entre l'impossibilité d'une réforme et les dangers imminents du *statu quo*, que reste-t-il à l'Italie? Comment sortira-t-elle de cette impasse?

Serait-ce par la ressource désespérée d'une révolution? Ce moyen ne serait pas seulement dangereux, il serait impuissant. Démontrons-le une fois pour toutes.

Les révolutionnaires exaltés de tous les pays ont des passions et des illusions communes. Infatués de leurs idées, étrangers aux choses réelles, ils substituent tout naturellement leurs

Digitized by Google

fantaisies ou leurs désirs aux certitudes les plus appréciables. C'est ainsi, par exemple, qu'ils se sont longtemps figuré et qu'ils se figurent encore que rien n'est plus facile que de soulever l'Italie, d'en expulser l'Autriche et de la rejeter au delà des Alpes. Cette opinion révèle de la part de ceux qui la professent plus d'ignorance que de présomption. La plus simple connaissance des forces militaires de l'Autriche et des positions stratégiques suffit pour en faire justice. Nous posons en principe, sans crainte d'être démenti par aucun homme compétent, que, toute l'Italie fût-elle révolutionnée depuis le golfe de Tarente jusqu'aux Alpes, l'armée autrichienne pourrait sans doute subir des échecs partiels, mais que, en fin de compte, il lui serait toujours facile de se rendre maîtresse de nouveau de la Péninsule.

En effet, les révolutions produisent des hommes d'enthousiasme, mais elles ne produisent en un jour ni des soldats aguerris, ni une organisation militaire solide, ni cet immense matériel nécessaire pour lutter avec un État de premier ordre comme l'Autriche. L'Italie ne pourrait défendre à elle seule son indépendance que si elle était capable de mettre en ligne 200,000 hommes bien disciplinés, dont 20,000 de cavalerie, 500 pièces d'artillerie de campagne, 200 pièces d'artillerie de siége ; ce

Digitized by Google

qui exige environ 50,000 chevaux de trait. Par ce simple exposé on voit qu'il ne faudrait pas moins de dix années d'un gouvernement fort et énergique pour produire une pareille puissance militaire.

Il faut reconnaître aussi que la nature a fait beaucoup pour protéger la domination autrichienne en Italie, et tout ce qu'a fait la nature a été encore fortifié et augmenté par la main des hommes. La haute Italie est une grande plaine bornée au nord par les Alpes, au midi par les Apennins, à l'est et à l'ouest par la mer. Cette plaine est coupée par de grandes rivières profondes et à bords marécageux, telles que le Tessin, le Pô, l'Adda, le Mincio, l'Adige, la Brenta, la Piave, la Livenza, le Tagliamento. Toutes ces rivières offrent d'admirables lignes de défense à l'Autriche, qui en a couvert les passages principaux par des places que l'art a rendues presque imprenables.

Supposons même que, par un concours de circonstances extraordinaires, une armée italienne soit arrivée triomphante jusque sur l'Adige et que l'insurrection ait gagné tout le plat pays. Supposons encore, ce qui est peu probable, que des places fortes telles que Pavie, Plaisance, Ferrare, Brescia, Bresera, Pizzighitone, Peschiera, Mantoue, Milan, Laveno, la Rocca d'Anso, Peguago, Venise, Osopo,

Digitized by Google

Palma Nuova, soient tombées dans les mains du vainqueur. Eh bien! la partie ne serait pas encore perdue pour l'Autriche; car, si l'Italie est son champ de bataille, le Tyrol et les Alpes de la Carinthie sont ses véritables places d'armes, dont Vérone, avec ses immenses fortifications et son camp retranché pouvant contenir 50,000 hommes, est l'ouvrage avancé.

En supposant donc l'Autriche acculée aux Alpes, elle peut laisser impunément toute l'armée italienne jouir de son triomphe momentané; puis, avec ses chemins de fer qui vont de Vérone à Trieste et de Vienne à Inspruck, elle rassemble facilement de nouvelles armées, et par les nouvelles routes qu'elle a tracées, et qui débouchent des Alpes, soit par Bassano, soit par Vicence, soit par Vérone, soit par le lac d'Idra, soit par le lac d'Iseo, soit par le lac de Côme, elle peut tomber à l'improviste sur les flancs et les derrières de l'ennemi, lui couper toutes les communications et le rejeter en un clin d'œil jusqu'au delà du Pô, répétant ainsi la manœuvre victorieuse du maréchal Radetski en 1848.

De ces faits il résulte, pour tout homme de guerre, cette vérité incontestable que la nationalité italienne ne sera jamais le résultat d'une révolution, et qu'elle ne pourrait réussir sans un secours étranger.

Digitized by Google

XI

Si le *statu quo* est dangereux, si les réformes sont impossibles, si la révolution est impuissante, par quelle combinaison les peuples et les gouvernements de la Péninsule échapperont-ils aux conséquences de la situation anormale et menaçante qui pèse sur chacun d'eux ?

Faut-il faire un seul royaume de l'Italie? L'histoire, la nature elle-même, s'élèvent contre cette solution : l'unité italienne ne pourrait se constituer qu'après bien des efforts, par la grandeur militaire ou par la tyrannie révolutionnaire. Des Alpes à la Sicile la Péninsule italique présente des différences profondes, rendues sensibles par les divisions mêmes où se reproduit toujours l'originalité primitive. En même temps que cette évidente variété on constate une conformité de langage, de mœurs, d'intérêts, qui à toutes les époques se révèle par la tendance fédérative, mais qui ne va jamais jusqu'à la fusion. On peut dire que l'unité absolue sous le sceptre de Rome n'a été qu'un accident. Les Romains furent obligés, pour maîtriser et unifier la Péninsule, de transporter des populations entières. Ils ne mirent pas moins de temps à faire cette conquête qu'à asservir le monde. Ils du-

Digitized by Google

rent faire violence à l'Italie comme ils firent violence à l'univers.

Quand Napoléon Ier a fait un royaume d'Italie, il obéissait à une pensée plus haute qu'une ambition dynastique; il concentrait sous sa main puissante les agglomérations éparses pour en faire sortir une nationalité forte et virile; il songeait moins à fonder un royaume qu'à régénérer un peuple.

Personne ne pourrait ramasser aujourd'hui la couronne de fer tombée de son front; elle serait aussi lourde à porter que difficile à conquérir. Il s'agit d'ailleurs de rassurer l'Europe en pacifiant l'Italie, et non de fomenter une guerre de succession.

XII

Ce n'est donc pas l'*unité absolue* qu'il faut poursuivre en Italie, c'est l'*union fédérative*. Cette idée d'*union* se présente comme l'expression d'un besoin commun à tous les États italiens; elle est pour eux tous une tradition et une solution. Nous allons le démontrer.

En Italie les confédérations semblent naître d'elles-mêmes comme une production naturelle du sol. Après l'empire romain, sous l'impulsion des papes, par l'initiative des Médicis, ces tentatives se renouvellent sans cesse : elles

Digitized by Google

sont souvent heureuses et glorieuses. Dante ne poursuit pas une autre pensée lorsqu'il appelle l'empereur Henri VIII en Italie, et l'idée d'une union fédérative inspire la parole émue de Pétrarque lorsqu'il écrit aux doges de Venise et de Gênes pour les supplier de briser des armes fratricides et de s'unir pour se partager la domination des mers. A ceux qui nient la solidarité des États italiens il fait cette belle réponse : « Ne te persuade pas que, l'Italie périssant, Venise pourra être sauvée, car elle est un membre de ce grand corps. »

Ailleurs Pétrarque s'indigne que l'on ait osé, dans une réunion d'hommes politiques, poser cette question : « S'il était utile à l'Europe que la ville de Rome et l'Italie fussent unies par un intérêt commun. »

Même aux époques les plus douloureuses de son histoire, l'Italie ne perd pas la conscience de son avenir. Au commencement du dix-septième siècle, Trojano Boccalini exhorte les princes des divers États « à oublier toute passion égoïste, à prendre en main la cause de l'intérêt général, à se considérer vis-à-vis de l'étranger comme solidaires les uns des autres »; pour les engager à s'unir il leur montre ainsi les maux qu'enfante l'isolement : « Toi, État de Milan; toi, royaume de Naples; toi, Venise, et toi, Rome, quelle est votre situation? Examinez-vous

Digitized by Google

une bonne fois vous-mêmes, et considérez la mort qui vous assiége. On vous enlève vos fils et vos biens, et vous allez nourrissant de votre propre sang des guerres funestes. »

Après l'avortement des tristes insurrections de 1821 et de 1831, les hommes d'Etat qui dirigeaient alors les affaires de l'Europe tranchaient la question italienne en deux mots : *L'Italie est morte*, disaient-ils. Ils se trompaient. C'est précisément à cette époque que surgissait cette école jeune et virile qui depuis quinze ans résume et dirige tout le mouvement national.

Cette école répudiait les conspirations et les sociétés secrètes : elle invoquait hautement l'union des princes et des peuples, l'alliance de la religion et de la liberté; par ses publications, par son influence réelle sur les esprits, par l'autorité légitime de ses chefs, elle a vraiment remué l'Italie : c'est elle qui a enfanté Pie IX et Charles-Albert, un instant unis pour la même cause, avant la révolution de 1848.

L'idée fondamentale de cette école politique c'est celle qui se dégage de l'histoire de l'Italie, des aspirations de tous les peuples qui la composent, et qui se présente comme le résultat du travail des siècles : c'est la fédération.

« L'idée de l'unité fédérative, disait l'un des chefs de cette école illustre, l'abbé Gioberti, bien loin d'être nouvelle pour les Italiens, est

Digitized by Google

très-ancienne dans leur pays ; elle est naturelle à leur génie, à leurs mœurs, et conforme aux institutions et aux conditions géographiques de la Péninsule. »

Le comte Balbo, dont le nom est entouré d'un respect si universel, adoptant cette idée, la justifiait ainsi : « La proposition de former une confédération italienne permanente, et de réaliser ainsi, d'une manière durable, et par la main de la politique moderne, ce que l'Italie, dans les premières phases de son développement social, n'a pu faire qu'incomplétement, est un fait national. »

Ainsi fut accueillie, lorsqu'elle se formula nettement et définitivement, pour entrer dans les préoccupations de la politique contemporaine, l'idée d'une confédération des États italiens. Cette idée est donc tout à la fois l'expression historique et politique du mouvement italien ; elle le résume dans le passé et dans le présent. Aujourd'hui elle est enracinée dans tous les esprits pratiques de la Péninsule, d'autant plus forte qu'elle a résisté à plus d'épreuves.

Ce que l'on voulait donc en 1847, c'était l'union des princes et des peuples, *la Confédération*, présidée par un chef. Or, ce chef, quel serait-il ? celui qui personnifie l'idée la plus universelle et la plus puissante, qui rallie sur le sol de la Péninsule les enthousiasmes et les

Digitized by Google

respects, qui a donné à l'Italie ses arts, ses mœurs, sa vie sociale, qui a fait de Rome le centre de la terre et qui lui assure une seconde éternité! Les hommes d'État qui dirigeaient ce grand mouvement n'hésitent pas; pour chef de la confédération italienne ils désignaient le pape.

Une fois l'idée de la confédération entrée dans les esprits, les chefs de l'opinion en Italie s'appliquent avec une incroyable ardeur à en assurer l'exécution. Pie IX lui-même en sera la consécration. Cette idée revêt d'abord la forme d'une ligue douanière, conclue le 3 novembre 1847 sous l'inspiration du pape. Elle s'ébauche comme ligue militaire lorsque le roi de Naples et le grand-duc se déclarent prêts à unir leurs troupes avec celles de Charles-Albert. Enfin elle se précise et se formule dans toute sa portée politique, après les désastres de l'armée piémontaise, lorsque fut rédigé, sous les yeux mêmes du saint-père, le projet qui en était la formule complète.

La diplomatie ne pouvait rester indifférente à une idée qui devait amener un changement si considérable en Europe. La France était absorbée en ce moment par ses dissensions civiles; mais l'Angleterre suivait avec une persistance sympathique le mouvement italien. Son représentant à Vienne, lord Ponsonby, soutenait de

Digitized by Google

son influence le projet d'une confédération. C'est ce qui résulte d'une dépêche où nous trouvons ce qui suit :

« Le premier moyen de remédier aux dangers de la situation de la Péninsule, selon l'honorable diplomate, est dans la reconnaissance franche et loyale de la nationalité italienne ; non d'une nationalité provinciale qui se bornerait à accorder à la Lombardie et à la Vénétie ce que l'empereur a accordé à tous les pays qui composent la monarchie, c'est-à-dire à une administration provinciale et communale et les droits sanctionnés par la constitution en bienfait, cela ne suffirait plus ; mais il faudrait que l'Autriche déclarât qu'elle veut contribuer de tout son pouvoir à la formation de la confédération italienne sur les bases les plus nationales, à condition que cette confédération reconnaisse sa stricte et permanente neutralité, et que l'Europe sanctionne à son tour cette neutralité, ainsi qu'elle l'a fait pour la Suisse en 1815.

« Cette déclaration, ajoute lord Ponsonby, devait être faite au gouvernement anglais en lui demandant sa médiation, et au pape, qui, en sa qualité de souverain temporel et comme chef de la religion catholique, trouverait dans cette grande mesure les moyens de se tirer des embarras qui le menacent, parmi lesquels un schisme en Allemagne n'est pas le moins pres-

Digitized by Google

sant et le moins funeste dans ses conséquences. »

Ce projet, qui éveillait tant d'espérances en Italie, et que soutenait, comme on voit, de ses vœux, la diplomatie de l'Angleterre, sombra dans la révolution. Le parti révolutionnaire, qui préparait à Rome un fantôme de république, ne voulut pas d'une combinaison qui aurait eu tout à la fois pour résultat d'agrandir le prestige moral de la papauté, de populariser les princes, et de consolider l'ordre monarchique en Italie en le réconciliant avec l'intérêt national.

Mais il est curieux de voir comment un souverain dont le témoignage n'est pas suspect, le roi de Naples, adhérait à la pensée de cette grande organisation politique, avant même qu'elle fût formulée. Le 7 avril 1848, Ferdinand II adressait à son peuple la proclamation suivante : « Votre roi, disait-il, partage avec « vous la satisfaction qu'éveille dans tous les « esprits la cause italienne. Bien que la ligue « ne soit pas encore consacrée par des conven- « tions positives, nous la considérons comme « existant de fait, puisqu'elle est conclue d'a- « vance par l'universel consentement des princes « et des peuples, et que nous allons voir se réu- « nir à Rome le congrès que nous avons été « les premiers à proposer, et auquel, les pre- « miers, aussi, nous députerons les représen-

Digitized by Google

« tants de cette partie de la grande famille ita-
« lienne. »

Et les mains augustes de Pie IX s'élevaient à leur tour pour bénir l'Italie. Dans une magnifique allocution où le patriotisme et la foi s'unissaient dans son cœur, il s'écriait : « Quel péril peut menacer l'Italie tant qu'un lien de gratitude et de confiance unit la force des peuples à la sagesse des rois ! »

Le jour où cette union de la sagesse des rois et de la force des peuples a été brisée, tout s'est évanoui ; l'Italie est retombée sous le poids de ses malheurs. Cependant, de ces généreux élans et de ces nobles efforts que nous venons de rappeler, il reste quelque chose : il reste l'image glorieuse, quoique bien fugitive, d'une Italie un instant régénérée par le sentiment national et par le sentiment religieux. Pour que cette image pût se fixer et devenir une réalité durable, qu'a-t-il manqué à cette époque? Il a manqué ce que nous avons aujourd'hui : une France calme, forte, capable de se faire écouter en Europe et de défendre en Italie une politique qui fut toujours la sienne, sous Henri IV comme sous Napoléon Ier.

Digitized by Google

XIII

La politique française a des traditions qu'elle ne saurait abandonner à aucune époque, parce qu'elles répondent aux intérêts permanents de son influence. L'une de ces traditions, c'est que les Alpes, qui sont pour elle un rempart, ne deviennent pas une forteresse armée contre sa puissance. Nos vieux rois l'avaient compris comme le comprirent plus tard la république et le premier empire. Dans cette pensée nationale, Henri IV ne faisait que devancer Napoléon. Ce grand roi, dont l'esprit était aussi pratique que le cœur était chevaleresque, savait qu'entre la France et l'Autriche, l'Italie devait s'étendre librement et n'appartenir qu'à elle-même : « ils sont « si divisés et si irrésolus, disait-il en parlant « des princes italiens, que chacun advancera « sa servitude. » — Or, la servitude de l'Italien était le but que poursuivait avec une persistance infatigable la maison d'Autriche, comme la condition même de sa grandeur. L'obstacle à l'accomplissement de ce but était dans la volonté de Henri IV, qui n'aurait jamais permis la domination de la maison de Hapsbourg par l'amoindrissement et l'humiliation de la France. On reconnaît son génie

Digitized by Google

politique dans le plan qu'il organise en vue de la lutte que sa clairvoyance pressentait. D'abord, lui, l'ancien chef des protestants, n'hésite pas à soutenir le saint-siége, et il comprend à merveille que, pour être forte, l'Italie doit s'unir au Pape. Il blâme la république de Venise de sa lutte avec Rome, et il intervient pour opérer une réconciliation aussi essentielle aux intérêts religieux qu'aux intérêts politiques. D'accord avec le pape Clément VIII, il détache ensuite le duc de Savoie de la maison d'Autriche, et il en fait son allié en même temps que le défenseur de la nationalité italienne. Par cette alliance, il assure à la France la liberté des Alpes, et, en cas de guerre, un magnifique champ de bataille pour une lutte offensive ou défensive. Sa mort prématurée renversa ce plan au moment où il allait recevoir son exécution et donner à la monarchie française une puissance et un éclat qu'elle n'avait plus depuis longtemps. La nationalité italienne en serait sortie nécessairement victorieuse : en perdant Henri IV elle perdait tout, et elle se trouvait ainsi rejetée dans un ajournement dont la Providence seule sait le terme.

Dans le plan de Henri IV, le Milanais était attribué au duc de Savoie, qui prenait le titre de roi de Lombardie; la Sicile était donnée aux Vénitiens, et le royaume de Naples passait

Digitized by Google

dans le domaine du pape. Quelques places importantes étaient données à la Toscane ; un lien fédératif devait unir et consacrer l'existence de ces différents États, « ...afin, dit Sully, que tous ces Estats et princes, estant associés ensemble en communauté d'interests, ils en fussent rendus plus considerables, sans que néanmoins, par cette confederation, il fust rien changé en leurs possessions et lois accoustumées... »

Ainsi se conservent, à travers la différence des temps, les mêmes pensées quand elles répondent à des intérêts permanents et à une politique tout à la fois nationale et européenne.

XIV

Il est remarquable que la pensée de Henri IV, si bien définie par Sully, se soit retrouvée en 1847 dans le plan de confédération qui échoua en 1848. Ce que le chef de la maison de Bourbon n'a pas eu le temps d'accomplir et ce qui a échoué en 1848 par des causes générales qui, grâce à Dieu, n'existent plus, peut-il se faire aujourd'hui ? Est-il nécessaire de changer les conditions d'existence politique de l'Italie? Est-il possible de lui donner une organisation conforme à son histoire, à ses mœurs, à ses intérêts, à ses vœux ? Cette organisation,

Digitized by Google

longtemps préparée, déjà formulée, trouvera-t-elle des obstacles et répondra-t-elle au but que doit se proposer l'Europe? Tels sont les points qui nous restent à éclaircir pour compléter cet exposé.

D'abord, est-ce nécessaire? — Après l'analyse que nous avons faite de la situation des États italiens, nous pouvons en conclure qu'il n'est pas un seul d'entre eux, Rome comme Turin, Naples comme Florence, qui, chacun dans une mesure et par des raisons différentes, selon son caractère propre, selon le rôle que lui imposent des nécessités supérieures ou des circonstances spéciales, selon le degré d'importance dont il jouit et la part d'influence qu'il est appelé à prendre dans les affaires générales de l'Europe; il n'en est pas un, disons-nous, qui ne sente la nécessité de modifier les conditions de son existence politique. Cette nécessité reconnue, faut-il l'éluder, l'ajourner? N'est-il pas plus sage de l'aborder franchement, et de s'y soumettre avec cette confiance que donne le sentiment d'un grand devoir à remplir?

Maintenant est-ce possible? Est-il possible, aujourd'hui, dans les conditions où se trouve l'Italie, de la confédérer, comme l'Allemagne, et de créer ainsi une force italienne qui la fasse vivre de la vie nationale, et qui la délivre de la

Digitized by Google

nécessité des occupations militaires et de la fatalité des révolutions?

Le point le plus délicat, c'est Rome, à cause du caractère mixte de ce pouvoir, où le spirituel et le temporel sont confondus. Quel sera l'effet d'une confédération italienne par rapport au pape? Cet effet, selon nous, peut se résumer ainsi : il grandira le prestige et le pouvoir moral de la papauté; il détendra le lien trop étroit qui unit le prince au pontife, et qui enserre toute l'activité d'un peuple, au risque de le faire éclater, dans le cercle inflexible du pouvoir ecclésiastique.

Aujourd'hui, comme il y a onze ans, on ne peut concevoir qu'une ligue italienne dont le centre serait à Rome et dont le pape aurait la présidence. La préséance de Rome sur les autres villes de la Péninsule est consacrée par le temps, par la gloire, par l'admiration et la piété de tous les peuples. La préséance du pape résulte de son titre de pontife; il représente la souveraineté éternelle de Dieu, et ce caractère auguste permet aux plus grands rois de s'incliner devant lui. Ce n'est pas un maître, c'est un père!

Turin, Naples, Florence, Milan, Venise, ont leurs souvenirs, leur importance, leur grandeur, qui pourraient créer entre elles des droits égaux et de justes rivalités; mais ces droits s'effacent

Digitized by Google

devant la ville éternelle. Aucune de ces capitales n'est humiliée de reconnaître la tête de la fédération dans une ville qui fut la capitale du monde.

En recevant cet accroissement d'influence morale, en se trouvant investi de cette sorte de protectorat sur toute l'Italie, que lui décernent les respects de tous les peuples, le pape peut, sans s'amoindrir, diminuer son pouvoir temporel et soulager sa responsabilité politique. Il peut, sans s'exposer, organiser au-dessous de lui un contrôle sérieux, une administration séculière, une législation civile, une magistrature régulière et indépendante. Tout ce qu'il perd en priviléges il le gagne en importance. Au lieu de gouverner un peuple immobile, il étend sa main sur toute l'Italie pour la bénir et la conduire; il est le chef irresponsable et vénéré d'une confédération de 26 millions de chrétiens qui, classés en différents États, aboutissent tous au centre, où se résument l'activité et la grandeur de l'Italie.

XV

Voilà pour le pape : sa part est belle assurément. Celle des autres États ne laisserait rien à regretter à leur ambition ou à leur dignité. La Sardaigne y gagnerait d'être dégagée de ses

Digitized by Google

embarras intérieurs et extérieurs; elle se produirait dans la confédération avec le rôle important qu'elle joue en Italie et en Europe. Son armée, éprouvée par des revers et par des victoires, serait la tête de l'armée fédérale; ses hommes d'État, ses lumières, ses luttes politiques, lui donneraient sur l'opinion une influence qui s'étendrait bien au delà de sa frontière et qui rayonnerait dans la Péninsule tout entière. Enfin le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, etc., condamnés à régner sous la protection de l'Autriche, retrouveraient leur indépendance, pourraient redevenir princes italiens sans craindre les révolutions.

On comprend que nous ne donnons pas ici un plan de confédération. Celui qui avait été rédigé en 1848, et auquel avaient adhéré le pape, le roi de Naples, le roi de Piémont, le grand-duc de Toscane, fournirait encore plus d'un élément utile. Il reposait, comme le pacte germanique, sur ce double principe facile à organiser et à concilier même avec des formes diverses de gouvernement: solidarité de tous les États confédérés dans la défense intérieure et extérieure; indépendance de chacun d'eux dans l'exercice de leur souveraineté particulière.

Les États italiens confédérés, c'est l'Italie pacifiée, c'est la papauté consolidée et élevée à toute la grandeur de sa mission; c'est l'Europe

Digitized by Google

affranchie d'un péril réel qui peut la troubler profondément. L'intérêt général conduit donc à cette solution.

Mais il y a un obstacle en dehors de l'Italie, en dehors de l'intérêt européen : c'est la situation de l'Autriche en Lombardie. Il est donc dans la logique de la politique autrichienne de s'y opposer, comme elle s'est opposée aux réformes, comme elle s'opposera à tout.

Que faut-il faire ? Faut-il se courber sous le *veto* de Vienne ? faut-il passer outre ? Est-ce un appel à la force ou un appel à l'opinion qui peut triompher de cette résistance et amener une solution réclamée par l'intérêt général ? C'est la dernière question que nous avons à résoudre.

XVI

Les traités qui lient les gouvernements sont les lois internationales des peuples, et ne seraient invariables que si le monde était immobile.

Si les traités qui doivent protéger la sécurité de l'Europe la mettent en danger, c'est qu'ils ne répondent plus aux nécessités ou aux besoins qui les ont dictés. La sagesse politique conseille alors de leur substituer autre chose.

Une puissance qui se retrancherait derrière des traités pour résister à des modifications

Digitized by Google

réclamées par le sentiment général aurait pour elle, sans doute, le droit écrit, mais elle aurait contre elle le droit moral et la conscience universelle.

Donc, s'il est démontré que la situation des États italiens soit non-seulement une cause de souffrance pour ce pays, mais encore une cause d'inquiétude, de malaise et peut-être de révolution pour l'Europe, la lettre des traités serait vainement invoquée : elle ne pourrait pas tenir contre la nécessité de la politique et l'intérêt de l'ordre européen.

Qu'y a-t-il donc à faire? En appeler à la force? Que la Providence éloigne de nous cette extrémité! Il faut en appeler à l'opinion.

Lorsque la véritable situation de l'Italie sera connue dans toute l'Europe, et que tout le monde sera convaincu qu'il y a au milieu des États les plus éclairés du globe, sur cette terre où naquit la civilisation, un foyer de trouble, de désordre, de perturbation profonde, qui pourrait si facilement redevenir un foyer de lumières et de noble activité, alors l'opinion pourra juger et s'imposer peut-être, comme la justice pacifique du bon droit.

C'est pour la mettre en mesure de prononcer ce jugement que nous avons fait ce travail.

Nous n'avons aucune hostilité contre l'Autriche. L'Italie est le seul motif de diffi-

Digitized by Google

culté qui puisse exister entre elle et la France. Nous respectons sa situation en Allemagne qui n'a rien à craindre de nous sur le Rhin. La solution de la question italienne aurait pour résultat d'effacer entre la France et l'Autriche tout sujet de dissentiment. Ces deux puissances peuvent se rapprocher par beaucoup d'intérêts communs, et ce n'est pas trop de l'union de tous les grands gouvernements de l'Europe pour prévenir les complications de l'avenir. C'est pour resserrer cette entente de vues et d'efforts si nécessaire au bien général, que nous voudrions écarter toutes les difficultés actuelles et résoudre l'une des questions les plus urgentes et les plus considérables du moment.

Gouverner, c'est prévoir. La meilleure manière d'assurer la paix, c'est de devancer les complications susceptibles d'amener la guerre. Il y a des dangers en Italie, nous les signalons; il y a de ce côté des garanties à donner à des intérêts fondamentaux, nous les réclamons. Il y a des causes qui ne peuvent pas succomber dans le monde; celle-ci est du nombre, parce qu'elle n'est ni égoïste ni exclusive : c'est la cause de la nationalité d'un peuple vivant, de l'équilibre de l'Europe et peut-être de l'indépendance de la papauté que la France a toujours défendue. Dieu réserverait sans doute une belle part de gloire humaine à

Digitized by Google

ceux qui soutiendraient cette lutte. La gloire ne nous tente pas; nous en avons assez dans l'histoire du passé comme dans nos événements contemporains pour n'en pas désirer davantage. Nous souhaitons donc ardemment que la diplomatie fasse, la veille d'une lutte, ce qu'elle ferait le lendemain d'une victoire. Que l'Europe s'unisse énergiquement pour cette œuvre de justice et de paix! Elle doit être avec nous, parce que nous serons toujours avec elle pour défendre son honneur, son équilibre et sa sécurité.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

Paris. — Typ. de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

DEC 29 1967
RECD
JAN 2 '68-10 AM
JAN 16 1968
FEB 8 1968 39
Fullarton
MAR 8 1968
RECD
MAR 8 '68-9 PM
LOAN DEPT.

LD 21A-60m-2,'67
(H241s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google